

La droite conditionne les aides à la neutralité

GENÈVE Un projet de loi suggère de retirer les subventions aux entités exprimant des positions politiques

THÉO ALLEGREZZA

Une association ne devrait pas dire ça. A Genève, un projet de loi rédigé par l'UDC et soutenu par le PLR propose de supprimer toute subvention aux entités qui «exprimeraient des positions politiques ou feraient des recommandations, notamment lors de votation ou d'élection». «Il n'est pas normal que des associations viennent quémander de l'argent auprès du Grand Conseil et qu'elles se permettent ensuite de critiquer ses décisions», argue son auteur, le très prolifique UDC Stéphane Florey. Le texte sera déposé la semaine prochaine lors de la session du parlement.

Pour Stéphane Florey, son initiative est «dans l'air du temps». Le député évoque un thème récurrent en France, faisant notamment référence à la proposition en ce sens formulée par Sarah Knafo, candidate à la Mairie de Paris pour le parti d'Eric Zemmour. Aux Etats-Unis, Donald Trump avait engagé un bras de fer avec plusieurs universités coupables à ses yeux de servir l'idéologie woke. En Suisse, une polémique avait éclaté en 2020 à la suite de l'engagement de lieux de culte en faveur de l'initiative pour des multinationales responsables.

S'il convient que les cas de «propagande politique» restent rares à Genève, Stéphane Florey rappelle «le précédent» de l'Avivo. En 2023, Ueli Leuenberger, qui présidait alors l'association de défense des retraités, avait appelé à voter pour des candidats de gauche lors des cantonales. Victorieuse dans les urnes, la droite avait aussitôt biffé l'aide de 49 000 francs accordée à l'Avivo – qui sera rétablie un an plus tard. «Quand une association est instrumentalisée de la sorte, ça ne va pas», juge le député MCG François Baertschi, qui se dit «a priori favorable» au texte.

Un épisode «maladroit», mais isolé, relève Laurent Seydoux. Le député LJS (Libertés et justice sociale, centre droit) s'oppose à un texte qui affaiblirait le tissu associatif. «Le but des associations est de défendre des causes. On attend précisément d'elles qu'elles expriment des opinions. Si on trouve qu'elles outrepassent leur champ d'activité, libre à nous de les sanctionner», dit-il. «Ce texte est superfétatoire», acquiesce le centriste Jean-Marc Guinchard.

Mais pour le député PLR Yvan Zweifel, il convient d'imposer «un principe de neutralité politique».



«Il n'est pas normal de quémander de l'argent et ensuite de critiquer»

STÉPHANE FLOREY, DÉPUTÉ UDC, AUTEUR DU PROJET DE LOI

«L'administration délègue des tâches qu'elle ne parvient pas à accomplir ou parce que les associations ont une meilleure connaissance du terrain. On demande donc un devoir de réserve, comme pour les fonctionnaires», explique-t-il.

A gauche, ce projet de loi est assimilé à une «attaque contre la liberté d'expression». «Une subvention, ce n'est pas un fil à la patte», s'indigne le socialiste Thomas Wenger.

Associations de gauche dans le viseur?

A travers son budget de 11 milliards de francs, Genève distribue près de 6 milliards de francs de subventions. La majeure partie de cette manne est octroyée à des établissements publics comme les Hôpitaux universitaires genevois (HUG), l'Hospice général ou l'Institut de maintien à domicile. Mais plus d'une centaine d'associations bénéficient également d'aides financières, allant de quelques dizaines à plusieurs centaines de milliers de francs. Elles sont actives dans les domaines de l'égalité, de l'action sociale, de la prévention ou de la culture. «Il y a manifestement une volonté de museler certaines associations marquées à gauche», observe Laurent Seydoux.

«On voit bien l'intention», confirme la députée verte Emilie Fernandez, pour qui l'objectif à peine voilé consiste à «acheter le silence». L'écologiste perçoit «une inégalité de traitement» vis-à-vis d'associations marquées à droite, qui s'appuient sur un financement assuré par les milieux économiques, à l'image de la FER ou de la Chambre de commerce. «Ces entités fonctionnent grâce aux cotisations de leurs membres», réplique Yvan Zweifel. ■